

FICHE D'INSCRIPTION

Enfant concerné

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Représentant légal (à prévenir en cas de problème)

Nom :

Prénom :

Tél. Portable :

Tél. Domicile :

E-mail:

J'atteste sur l'honneur que mon enfant
Est apte à la pratique sportive de loisirs.

Numéro d'attestation d'assurance extra scolaire:

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions
d'inscription.

Le / /

« Lu et approuvé »

Signature:



L'opération « J'apprends à Nager » est
soutenue par le ministère des Sports.

Pour les enfants de **7 à 12 ans** (inclus)
Apprentissage de la natation

Le stage se déroule en dehors du temps
scolaire.

Chaque session comprend 10 séances de 45
minutes.

Le groupe est composé de 12 enfants
maximum.

A l'issue du stage, le passage du test
d'aisance aquatique sera proposé aux enfants
de 7 à 12 ans, afin de valider leurs
compétences.

Pour permettre à un maximum d'enfants de
profiter de ce dispositif gratuit, la participation
à une seule session par année scolaire est
possible. L'équipe des maîtres-nageurs se
réserve le droit de refuser l'inscription d'un
enfant si son niveau n'est pas en phase avec
le principe de l'opération « J'apprends à
nager ».

La participation au programme implique la
présence à toutes les séances de la session.
Afin que l'apprentissage se fasse dans les
meilleures conditions et pour observer une
progression, l'assiduité de l'enfant est
nécessaire.

➔ POUR ÉVOLUER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ



POUR LES **7-12 ANS**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LES SITES

www.sports.gouv.fr
www.ffnatation.fr



Partie conservée par les parents

Mon enfant est inscrit :

Du 27 Septembre au 13 Décembre 2023

Les mercredis de 14h15 à 15h

Du 29 Septembre au 15 Décembre 2023

Les vendredis de 16h45 à 17h30

Du 30 Septembre au 16 Décembre 2023

Les samedis de 11h à 11h45

Du 10 Janvier au 20 Mars 2024

Les mercredis de 14h15 à 15h

Du 12 Janvier au 22 Mars 2024

Les vendredis de 16h45 à 17h30

Du 13 Janvier au 23 Mars 2024

Les samedis de 11h à 11h45

Du 3 Avril au 19 Juin 2024

Les mercredis de 14h15 à 15h

Du 5 Avril au 21 Juin 2024

Les vendredis de 16h45 à 17h30

Du 6 Avril au 22 Juin 2024

Les samedis de 11h à 11h45

Chaque enfant qui entre en classe de 6e doit savoir lire, compter, écrire... et nager !

Le dispositif national « J'apprends à Nager » s'inscrit dans le cadre du plan interministériel de prévention des noyades.

Il permet aux enfants de découvrir le milieu aquatique et d'y évoluer en toute sécurité. Il s'adresse principalement aux enfants des quartiers et des zones rurales.

Ce dispositif vise plusieurs objectifs :

- Savoir nager à l'entrée en 6e ;
- Pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité ;
- Prévenir les noyades.

Partie conservée par la piscine

Sessions

Du 27 Septembre au 13 Décembre 2023

Les mercredis de 14h15 à 15h

Du 29 Septembre au 15 Décembre 2023

Les vendredis de 16h45 à 17h30

Du 30 Septembre au 16 Décembre 2023

Les samedis de 11h à 11h45

Du 10 Janvier au 20 Mars 2024

Les mercredis de 14h15 à 15h

Du 12 Janvier au 22 Mars 2024

Les vendredis de 16h45 à 17h30

Du 13 Janvier au 23 Mars 2024

Les samedis de 11h à 11h45

Du 3 Avril au 19 Juin 2024

Les mercredis de 14h15 à 15h

Du 5 Avril au 21 Juin 2024

Les vendredis de 16h45 à 17h30

Du 6 Avril au 22 Juin 2024

Les samedis de 11h à 11h45

